

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-650456

88307



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

013152

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Mery eussana

Date de naissance :

14/08/1995

Adresse :

116 la colline Meda

Tél. :

066 1920943

Total des frais engagés : 2 437,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Naima BAKRY MELLOUK
Rééducation Fonctionnelle
Diététique Nutrition
Diabète

réf : 05 22 32 51 44
86.98.2081

Date de consultation :

M. Mirzoussane Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hypertension artérielle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Ne Sire

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 09/09/2021

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26.08.21	C	2	200,00	NP: 1091512160 Dr. Naimo AKBY MELLOUR Rééducatrice Alimentaire Diététique Médicale Diabète
28.08.21	C	1	-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MACIE PONT BLONDIN Dr LALI KODBAA Tilal, 248 Rue C.R. El Mansouria Sfax - Tel./Fax : 05 23 20 30 18 media 5704 - Patente N° 3994500	8-8-2021	93.000

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Naïma Bakry Mellouk
Rééducation Alimentaire
Diététique Médicale
Diabète

(الدكتورة نعيمة بكرى ملوك)
التربية الغذائية
الحمية الطبية
داء السكري

Mohammedia, le : 28-08-2021

M. Mirey

Assama

PHARMACIE PONT BLONDIN
Dr. LALL KOURAA
Plage Tlaj 248 Bis C.R. El Mansouria
Ben Slimane - Tel./Fax : 05 23 30 30 18
R.C. Mohammedia 5704 - Ratiens-No 222/1590

- Vital D₃ gouttes

30 gouttes 1 jour
x 3 mois

31.30 x 3

- Elobac 20

0 - 0 -

le soir c 28

DT	210518
X	03-2025
PPV	31-30

31,30

DT	210518
X	03-2025
PPV	31-30

31,30

Dr. NAIMA BAKRY MELLOUK
Rééducation Alimentaire
Diététique Médicale
Bordeaux
Tel : 05 23 32 55 44

2 mois

DT	210518
X	03-2025
PPV	31-30

31,30

1، شارع الجيش الملكي (قرب القصبة) - الطابق الثاني - شقة رقم 4 - المحمدية - الهاتف : 05 23 32 55 44

1, Avenue des Far, Appt 4, 2^{me} Etage - Mohammedia - Tél : 05 23 32 55 44 - E-mail : Myabakry@gmail.com

Docteur Naïma Bakry Mellouk
Rééducation Alimentaire
Diététique Médicale
Diabète

(الدكتورة نعيمة بكري ملوك)
التربية الغذائية
الحمية الطبية
داء السكري

Mohammedia, le : 26.08.2021

M. Mizi Oussama

- NFS - Fermeture
- Glycémie à jeûn - HbA1C
- Transaminases
- Gamma GT
- Triglycérides
- Cholesterol total - LDL - HDL
- Acide urique
- Urea - créatinine
Clairance de la créatinine
- TSH
- Vitamine D₃

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES ASSOUNNAH
Dr. Naima BAKRY MELLOUK
RÉÉDUCATION ALIMENTAIRE
DIÉTÉTIQUE MÉDICALE
Tél : 05 23 32 55 44

1، شارع الجيش الملكي (قرب القصبة) - الطابق الثاني - شقة رقم 4 - المحمدية - الهاتف : 05 23 32 55 44

1, Avenue des Far, Appt 4, 2^{me} Etage - Mohammedia - Tél : 05 23 32 55 44 - E-mail : Myabakry@gmail.com

LABORATOIRE ASSQUUNNAH D'ANALYSES MEDICALES

Dr. CHAMI ABDENNACER -Pharmacien Biogiste

93 DERB EL FATH BD DE LA RESISTANCE EL ALIA MOHAMMEDIA

Tél. : 05 23 32 12 57 Fax:05 23 32 77 13

Pat.: 39309121

I.F.:

54885930

ICE: 001666888000084

001666888000084

Facture 177599

MOHAMMEDIA Le : 27/08/2021

Analyses effectuées le: 27/08/2021

Pour.....: **Mr. MIRY OUSSAMA**

Sur prescription du :Dr MELLOUK BAKRY

Code.....: 1AX3541



Organisme.....:

Bilan:

NFS=B80 FRI=B250 GLY=B30 HGL=B65
TGO=B50 TGP=B50 GGT=B50 TRI=B60
CHT=B30 HDL=B50 LDL=B50 AU=B30
UREE=B30 CRE=B30 TSH=B250 VITD=B450

Total : B 1555

Montant Net : 2093.70 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

DEUX MILLE QUATRE VINGT TREIZE Dhs 70 Cts

Laboratoire ASSQUUNNAH
Dr. CHAMI ABDENNACER
93 DERB EL FATH BD DE LA RESISTANCE EL ALIA MOHAMMEDIA
Tél. 05 23 32 12 57 Fax: 05 23 32 77 13



ASSOUNNAH

مختبر للتحاليل الطبية المسنة

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ASSOUNNAH

Abdennacer CHAMI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de la Faculté d'ANGERS

Spécialiste en : • Hématologie • Immunologie • Sérologie • Parasitologie • Mycologie

ICE: 001666888000084

Prélèvement du : 27/08/2021



Edition du : 27/08/2021

1AX3541

Mr. MIRY OUSSAMA

Médecin: Dr. MELLOUK BAKRY

BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
Ferritine.....	169.41	ng/ml	
Hommes (18 à 30 ans) : 18.7 à 323		ng/ml	
Hommes (31 à 60 ans) : 16.4 à 293.9		ng/ml	
Chez l'enfant jusqu'à 12 ans : 10.0 à 80.0			
Glycémie (à jeun).....	1.15	g/l mmol/l	(0.70 à 1.10)
soit.....	6.38		
Hémoglobine glycosylée A1C.....	6.8	%	(4.50 à 6.50)
(METHODE HPLC)			
Transaminases SGOT/ASAT.....	40.9	UI/l	(10 - 40)
Transaminases SGPT/ALAT.....	53.3	UI/l	(10-40)
Gamma -G.T.....	21.9	UI/l	(10 - 40)
Triglycérides.....	2.57	g/l mmol/l	(0.5 à 1.5)
soit.....	2.93		
Cholesterol total	2.16	g/l	(1.50 à 2.30)
Cholestérol HDL.....	0.51	g/l mmol/l	(0.4 à 0.58)
soit.....	1.32		
Cholestérol LDL.....	1.50	g/l mmol/l	(1 à 1.9)
soit.....	3.87		
Acide urique.....	82.8	mg/l μmol/l	(34 - 70)
soit.....	497		
Urée.....	0.19	g/l mmol/l	(0.15 à 0.50)
soit.....	3.15		
Créatinine.....	10	mg/l μmol/l	(5 - 12)
soit.....	88.0		



ASSOUNNAH

مختبر للتحاليل الطبية المسنة

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ASSOUNNAH

Abdennacer CHAMI

Pharmacien Biogiste

Diplômé de la Faculté d'ANGERS

Spécialiste en : • Hématologie • Immunologie • Sérologie • Parasitologie • Mycologie

ICE: 001666888000084

Prélèvement du : 27/08/2021



Edition du : 27/08/2021

1AX3541

Mr. MIRY OUSSAMA

Médecin: **Dr. MELLOUK BAKRY**

HORMONOLOGIE

Analyses

Résultats

Normes

Antécédents

TSH (Thyreostimuline) : 1.62 mUI/L

(Changement de méthode depuis la date du 26/02/2021)

CHIMIOLUMINESCENCE (ARCHETECT (ABOTT))

Interprétation :

- Euthyroidie : 0.35 - 4.94 mUI/L
- Hyperthyroïdie : < 0.15 mUI/L
- Hypothyroïdie : > 7.0 mUI/L
- Femme enceinte :- 1er trimestre : < ou égale à 2.5 mUI/L
- 2ème et 3 ème trimestre : < ou égale à 3 mUI/L

25 HYDROXYVITAMINE D2/D3, (Technique MINI VIDAS)

DOSAGE.....: 17.2 ng/ml

INTERPRETATION...:	CARENCE :	< 10
	NIVEAU INSUFFISANT:	10- 30
	NIVEAU SUFFISANT:	30 - 100
	TOXICITE :	> 100

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ASSOUNNAH
TÉL: 05 23 32 12 57 - MOHAMMEDIA - MAROC
E-mail: lab@assounnah.ma



ASSOUNNAH

مختبر للتحاليل الطبية المسنة

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ASSOUNNAH

Abdennacer CHAMI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de la Faculté d'ANGERS

Spécialiste en : • Hématologie • Immunologie • Sérologie • Parasitologie • Mycologie

ICE: 001666888000084

Prélèvement du : 27/08/2021



Edition du : 27/08/2021

1AX3541

Mr. MIRY OUSSAMA

Médecin: Dr. MELLOUK BAKRY

BIOCHIMIE

EXPLORATION FONCTIONNELLE

Débit filtration glomérulaire: 96 mg/mn/1.73
(selon la formule MDRD ou CKD EPI si valeur BASSE DE CREATININE)

=< 40 ans : >=75ml/mn/1.73m²
40 à 65 ans : >=60ml/mn/1.73m²
=> 65 ans : >=45ml/mn/1.73m²

Interprétation : (Selon la classification internationale MRC en fonction du DFG KDIGO 2009)

Stade	DFG	Définition
G1	> 90 sans marqueur MRC	Pas d'atteinte rénale
G1	> 90 Avec atteinte MRC	MRC avec DFG normale
G2	60à89 sans marqueurs MRC	MRC avec DFG légèrement diminué
G3a	45à59	IRC légère à modérée
G3b	30à44	IRC Modéré à sévère
G4	15à29	IRC Sévère
G5	< 15	IRC Terminale

YOUSSEF BAKRY
ASSOUNNAH LABORATORY



مختبر للتحاليل الطبية المسنة

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ASSOUNNAH

Abdennacer CHAMI

Pharmacien Biogiste

Diplômé de la Faculté d'ANGERS

Spécialiste en

• Hématologie • Immunologie • Sérologie • Parasitologie • Mycologie

ICE: 001666888000084

Prélèvement du : 27/08/2021



Edition du : 27/08/2021

1AX3541

Mr. MIRY OUSSAMA

Médecin: Dr. MELLOUK BAKRY

NUMÉRATION GLOBULAIRE

Globules rouges.....	5.51	M/mm3	(4.5 - 5.9)
Hémoglobine.....	16.4	g/100ml	(13 - 17)
Hématocrite.....	51.0	%	(36 - 42)
Volume globulaire (VGM)	93	μ3	(80 - 100)
Charge (TGMH)	30	pg	(28 - 32)
Concentration (CGMH)	32	%	(32 - 36)
Globules blancs.....	8800	/mm3	(5000 - 10000)

FORMULE SANGUINE

Polynucléaires neutrophiles....	50	%	(52 - 68)
soit.....	4400	/mm3	(2700 - 6200)
Polynucléaires éosinophiles....	2	%	(1 - 3)
soit.....	176	/mm3	(50 - 250)
Polynucléaires basophiles....	1	%	(0 - 1)
soit.....	88	/mm3	(18 - 59)
Lymphocytes.....	38	%	(26 - 38)
soit.....	3344	/mm3	(1400 - 3400)
Monocytes.....	9	%	(4 - 8)
soit.....	792		(150 - 600)
total...	100		
Plaquettes.....	239 000	/mm3	(150000 - 400000)